

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 2**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Frost-Ex MO 2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTC GmbH	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Boîte postale:	80	
	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49(0)932491910	Téléfax: +49(0)9324919155
e-mail:	info@mtc-chemie.com	
Internet:	www.mtc-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49(0)932491910**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes: GHS07

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 2**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 2 de 6

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
233-140-8	chlorure de calcium	40 - < 45 %
10043-52-4	Xi - Irritant R36	
	Eye Irrit. 2; H319	
01-2119494219-28		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique).

Oxydes de soufre.

Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 2**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 3 de 6

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Nitrite. Agents oxydants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Combinaison. Bottes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

liquide:

Couleur:

transparent trouble

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



Frost-Ex MO 2

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 4 de 6

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 8 ± 1

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de sublimation: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

Densité: 1,29 ± 0,03 g/cm³

Hydrosolubilité: complètement miscible

Teneur en solvant: 0 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 42,00 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.4. Conditions à éviter

Acide.

Nitrites.

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique).

Oxydes de soufre.

Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Irritation et corrosivité**

Effet irritant sur la peau :

espèce: Lapin.

Évaluation: non irritant.

Effet irritant sur l'oeil:

espèce: Lapin.

Évaluation: non irritant.

Effets sensibilisants

sensibilisant.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 2**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 5 de 6

espèce: Cochon d'Inde.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR

non

L'ENVIRONNEMENT:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 2**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.224.100

Page 6 de 6

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0 %

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

36 Irritant pour les yeux.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)